



# DEMANDE DE PENSION ALIMENTAIRE

Par **imprevus73**, le **21/04/2010** à **14:11**

Bonjour,

Bonjour,

Je suis séparée de mon concubin d'un commun accord depuis 3 ans maintenant.

J'ai un fils de 6 ans dont j'ai la garde.

Depuis notre séparation, le père de mon fils ne m'a jamais versé le moindre centimes prétextant qu'il n'en avait pas les moyens. Il gagnait à l'époque 1800 euros net par mois + voiture de fonction + avantages gasoil et autoroute.

Je voudrais faire une demande de pension alimentaire car je viens d'apprendre qu'il va à nouveau devenir papa d'ici fin août avec sa nouvelle compagne.

Quelles démarches dois-je effectuer pour faire une demande de pension alimentaire ?

Dois-je nécessairement prendre un avocat ?

Pourrais-je obtenir l'aide juridictionnelle sachant que je gagne 1300 euros net par mois ?

Puis-je réclamer des arriérés et si oui jusqu'à quelle date puis-je remonter afin de les réclamer ?

Merci de votre réponse.

Cordialement,